

Hélène Monnet

Expert-comptable inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables de la région de Lyon

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

ASSOCIATION PLASTIC VALLEE FOOTBALL CLUB

BP 161 -01100 OYONNAX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2025

ASSOCIATION PLASTIC VALLE FOOTBALL CLUB
BP 161
01100 OYONNAX

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

pages 1 & 4

ANNEXES : Bilan au 30/06/2025

pages 5 & 6

Compte de Résultat au 30/06/2025

page 7 & 8

Annexe comptable

pages 9 à 21

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2025

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Plastic Vallée Football Club relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des documents mis à la disposition des membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Présidents.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Groissiat, le 15 octobre 2025



Hélène Monnet
Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	19 561	18 189	1 372	3 948
	Autres immobilisations corporelles	114 518	62 034	52 485	63 436
	Immobilisations grevées de droits				
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	50		50	50
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 044		3 044	3 044
	TOTAL (I)	137 173	80 223	56 950	70 477
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	996		996	1 036
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	51 473		51 473	26 114
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 000		100 000	100 000
	DISPONIBILITES	266 675		266 675	326 089
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 439		3 439	3 026
	TOTAL (II)	422 583		422 583	456 265
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	559 756	80 223	479 533	526 742
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 044	3 044
	(3) dont à plus d'un an				
	ENGAGEMENTS RECUS				
	Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle
	Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation	381 698	390 301
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	21 798	(8 603)
	Total des fonds propres	403 496	381 698
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Provisions	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 591	14 292
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	11 591	14 292
	Total des fonds associatifs	415 087	395 990
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Fonds dédiés	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
Fonds dédiés	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	21	20
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 149	13 505
	Dettes fiscales et sociales	22 824	16 052
	DETTE DIVERSE		
DETTE (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 166	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	19 287	101 175
	Total des dettes	64 446	130 752
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		479 533	526 742
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		21 797,54	(8 602,54)
(1) Dont à moins d'un an		64 446	130 752
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		21	20

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2025	30/06/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	45 114	54 630
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	46 510	57 762
	Montant net du chiffre d'affaires	91 624	112 392
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	201 243	117 930
	Dons	29 876	22 239
	Cotisations	94 701	76 268
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	1 037	1 170
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		42 334
	Autres produits	206 863	
Total des produits de fonctionnement		625 343	372 334
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises	20 582	22 492
	Variation de stock	39	1 325
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		413
	Autres achats et charges externes	398 647	267 657
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 810	133
	Salaires et traitements	141 926	254 849
	Charges sociales	24 217	24 179
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	15 226	18 516
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	7 533	16
Total des charges de fonctionnement		609 981	589 580
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		15 363	(217 246)

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		15 363	(217 246)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée		
	Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6 435	4 128
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 435	4 128
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		6 435	4 128
RESULTAT COURANT		21 798	(213 118)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		170
	Sur opérations en capital		209 564
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		209 734
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		5 219
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles		5 219
RESULTAT EXCEPTIONNEL			204 515
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		631 778	586 196
TOTAL DES CHARGES		609 981	594 799
EXCEDENT ou DEFICIT		21 798	(8 603)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		21 384	
Prestations en nature		74 000	
Dons en nature		21 384	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			74 000
Prestations			
Personnel bénévole			21 384

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect du principe de prudence. Les changements induits par cette nouvelle réglementation n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes.

Le bilan de l'exercice présente un total de **479 533** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **631 778** euros et un total **charges** de **609 981** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **21 798** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

L'activité de l'association est la suivante : club sportif - football.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pas de changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencement et aménagements divers : 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

- * Matériel de transport : 8 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits significatifs

Néant.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 561					19 561
	Instal., agencement, aménagement divers	8 476					8 476
	Matériel de transport	93 493					93 493
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 851		1 699			12 550
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	132 381		1 699			134 080
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	50					50
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 044					3 044
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 094					3 094
TOTAL		135 474		1 699			137 173

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 614	2 576		18 189
	Autres instal., agencement, aménagement divers	3 923	594		4 517
	Matériel de transport	37 310	9 187		46 497
	Matériel de bureau, mobilier	8 150	2 870		11 020
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		64 997	15 226		80 223
TOTAL		64 997	15 226		80 223

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 044	3 044	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	51 473	51 473	
	Charges constatées d'avance	3 439	3 439	
	TOTAL DES CREANCES	57 956	57 956	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	21	21		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 149	17 149		
	Personnel et comptes rattachés	18 603	18 603		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 900	3 900		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	321	321		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	5 166	5 166		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 287	19 287		
	TOTAL DES DETTES	64 446	64 446		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		30/06/2025
Total des Charges à payer		31 663
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		21
Banque - Intérêts courus à pay	21	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 149
Fournisseurs - fact. non parve	17 149	
Dettes fiscales et sociales		9 327
Dettes provis. pr congés à pay	7 816	
Charges sociales s/congés à pa	1 189	
Formation continue CAP	321	
Autres dettes		5 166
Divers - charges à payer	5 166	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 439	3 439
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 439

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			19 287
Subvention HBA		19 287	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			19 287

Produits à recevoir

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		52 027
Autres créances		52 027
Fournisseurs - RRR à obtenir	108	
Divers à recevoir	51 365	
Banque - Intérêts courus à rec	555	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/20	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/20
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	390 301			8 603	381 698
Autres réserves					
Report à nouveau		(8 603)	8 603		
Excédent ou déficit de l'exercice	(8 603)	8 603	21 798		21 798
Situation nette	381 698		30 400	8 603	403 496
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	14 292			2 701	11 591
Provisions réglementées					
TOTAL	395 990		30 400	11 304	415 087

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss

Totalisation							
--------------	--	--	--	--	--	--	--

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/06/2025	30/06/2024
Dons en nature		
Dons et libéralité reçus	23 550	9 350
Dons en nature	6 326	1 589
	29 876	10 939
Prestations en nature		
Mise à disposition des locaux	74 000	74 000
Evaluation : loyer mensuel locaux 300m2 : 2000€ + forfait annuel terrains 50000€		
	74 000	74 000
Bénévolat		
Bénévolat	21 384	20 175
Evaluation : nombre d'heures * taux horaire smic + charges sociales 40%		
	21 384	20 175
Total	125 260	105 114

Répartition par nature de charges	30/06/2025	30/06/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition des locaux	74 000	74 000
	74 000	74 000
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole	21 384	20 175
	21 384	20 175
Total	95 384	94 175

Annexe libre

Subvention d'exploitation

	ETAT	COLLECTIVITE TRRRITORIALE	AUTRES ORGANISMES
SUBVENTION CAF			1 792
SUBVENTION DEPARTEMENT		4 000	
SUBVENTION HBA		178 250	
SUBVENTION CCAS			14 500

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants : Néant

Montant des revenus provenant de l'étranger :

206 862.98 € correspondant aux indemnités de mutation joueurs

Détails des charges et produits exceptionnels :

Charges exceptionnelles : pénalités et amendes : 6 614 €

Produits exceptionnels : indemnités mutation joueurs : 206 863 €

Quote part de subvention virée au compte de résultat : 2 701 €